

A l'attention du Directeur

[Coordonnées du magasin]

Villepinte, le 7 Novembre 2019

LETTRE RECOMMANDEE

COMMUNICATION PRODUIT STERIPAN TRAITEMENT VERRUES RAPPEL DES PRODUITS

Monsieur le Directeur,

Par mesure de précaution, l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé) a décidé de suspendre la commercialisation et l'utilisation de tous les produits traitant les verrues vendus en flacon. En effet, ce conditionnement ne permet pas de prévenir du risque de renversement qui peut conduire à des brûlures accidentelles.

Nous tenons à vous informer que le produit Traitement Verrues (Gencod 3031443112767 tous lots confondus) sous marque STERIPAN que nous approvisionnons auprès d'un fabricant européen est donc concerné.

Nous tenons à vous préciser que le produit en tant que tel n'est pas mis en cause et que sa formule ainsi que son étiquetage sont conformes à la réglementation en vigueur.

Cette décision nécessite une information auprès des consommateurs qui auraient encore le produit en leur possession et vous trouverez ci-joint la communication que nous vous prions de bien vouloir afficher dans votre magasin pour que les consommateurs en prennent connaissance et puissent rapporter le produit.

Nous vous demandons de bien vouloir isoler dès maintenant les produits que vous auriez en rayon et tous ceux que vos clients rendront.

Notre société prendra en charge la collecte et la destruction des produits.

Nous vous demandons de bien vouloir accuser réception du présent courrier en complétant le feuillet cijoint et en l'envoyant à l'adresse : retrait@labrosseetdupont.com.

Nous restons à votre entière disposition et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Direction Qualité LA BROSSE ET DUPONT

LA BROSSE ET DUPONT



ACCUSE RECEPTION COMMUNICATION PRODUIT STERIPAN TRAITEMENT VERRUES RAPPEL DES PRODUITS

Document à retourner immédiatement dûment complété à l'adresse suivante : retrait@labrosseetdupont.com

Je soussigné(e) (nom, fonction) accuse communication produit STERIPAN Traitement Verrues – Rappel des produits et déclare	
 Avoir suspendu la commercialisation du produit Traitement verrues de marque ST 3031443112767, tous lots confondus), 	ΓERIPAN (gencod
- Avoir procédé à l'affichage transmis dans ce courrier pour informer les consomn	nateurs,
- Avoir isolé pièces concernées (mettre 0 ou le nombre concerné).	
Date :	
Signature :	
Magasin :	
Adresse:	
Cachet du magasin :	

LA BROSSE ET DUPONT

INFORMATION CONSOMMATEURS AVIS DE RAPPEL

Par décision de l'ANSM, les produits anti-verrues en flacon ne doivent plus être utilisés par les consommateurs et sont à rapporter sur les lieux de vente

Marque: STERIPAN

Libellé du produit : TRAITEMENT VERRUES

Référence fournisseur : 311276

Gencod: 3031443112767



Si vous détenez ce produit, vous êtes priés de le rapporter dans votre magasin.

Par mesure de précaution, la commercialisation de l'ensemble des produits de traitement anti-verrues sous forme de flacon vient d'être interdite par les autorités en France.

En effet, le conditionnement en flacon de ces solutions corrosives ne permet pas de prévenir du risque de renversement. L'efficacité du produit Steripan n'est pas remise en cause.